



EDITO

Chères Salvatoriennes, chers Salvatoriens,

A l'approche des fêtes de fin d'année, j'émetts le souhait que nous puissions tous nous retrouver en famille ou avec des amis pour partager de bons moments conviviaux qui nous ont tant manqués.

Ces derniers jours des signes inquiétants de reprise de la pandémie nous alertent. Aussi, redoublons de vigilance avec les gestes barrières et la vaccination.

J'espère que nous pourrons nous retrouver nombreux au marché de la Saint-Nicolas et à la présentation des vœux qui se déroulera le vendredi 7 janvier à 18h30.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture. Prenez soin de vous.

Serge Raynaud

Agrandissement de la Mairie



Sous la conduite de l'architecte M. VERDIER, Agence Métaphore à Bordeaux, les travaux d'extension de la mairie (salle du conseil et de mariage, sanitaire handicapé) ont démarré début octobre pour une durée de 6 mois.

Le marché regroupant 10 entreprises s'élève à 269 134.64 € HT avec une subvention de l'état de 48 110.18 €.

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit. Le 9 novembre dernier le rapport de présentation et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été présentés aux Personnes Publiques Associées (PPA).

Le rapport de présentation expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir le PADD et la délimitation des zones et évalue les incidences des orientations du Plan sur l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune, des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou secteurs à aménager.

Les prochaines étapes de travail du PLU porteront sur le **règlement** (règles applicables à l'intérieur de chaque zone) et les **documents graphiques** (Zonage) qui délimitent les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles et forestières.

Puis, une **réunion d'information** et une **enquête publique** se dérouleront afin de recueillir les observations de la population sur le projet du PLU, avant l'approbation par les instances règlementaires.

Vie communale

Enfouissement des réseaux

La 4^{ème} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public et téléphone) rue du Centre est terminée.

La demande de financement d'une 5^{ème} tranche sera présentée au Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM) pour un programme de travaux 2022/2023.

Pour rappel, ces travaux s'élèvent à environ 140 000 € par tranche et sont financés à hauteur de 50 % par ENEDIS, le SIEM et le Département.

De nouveaux agents communaux

Sous l'autorité du Maire, les agents des services administratifs et techniques agissent quotidiennement pour assurer le bon fonctionnement de la commune.

Durant l'année 2021, des agents en CDD (contrat à durée déterminée) et à temps partiel ont renforcé l'équipe des employés municipaux.

- . Au service administratif : Lucie BARRAILH, agent d'accueil.
- . Au service entretien : Julie FEUGAS et Sandra CRUZIN, agents d'entretien.
- . Au service technique : Nicolas BILLA et Samy RAULET, agents polyvalents.

Travaux à venir à l'école

Une convention visant le renforcement des orientations de la mairie en matière de développement durable, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables a été signée avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (Alec). L'Alec accompagnera la commune dans la rénovation de l'école. Une analyse de la performance du bâti avec des préconisations d'amélioration et pré-étude pour la suppression du chauffage au fioul seront présentées aux élus pour leur permettre de programmer ces travaux et demander des subventions.

La conciliation de justice

Le conciliateur de justice est à votre disposition pour vous aider à résoudre sans aucun formalisme ni frais, les différends nés entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne : querelles de voisinage, conflits entre un particulier et un professionnel, ou entre locataire et propriétaire, litiges relatifs à la consommation... Le conciliateur du Médoc est Monsieur Guy COISY. Les permanences se déroulent 7, rue Lucien Teyssier à Pauillac les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

Les coordonnées ci-après vous permettront de prendre rendez-vous par téléphone au 06 56 41 41 39 ou par mail guy.coisy@conciliateurjustice.fr

Commémoration du 11 novembre



La célébration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 a connu une affluence particulière par rapport à l'année dernière en raison des restrictions sanitaires.

En effet, accompagnés par la batterie paullacaise, les élus, porte-drapeaux, anciens combattants, jeunes sapeurs-pompiers, représentants des associations et habitants de la commune ont écouté la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Après le traditionnel dépôt de gerbes, l'ensemble du cortège s'est retrouvé à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.

Vie sociale

Animations scolaires



Au mois d'octobre Aquitaine Restauration, fournisseur des repas, a proposé une animation à tous les élèves fréquentant le service de restauration scolaire.

Le thème « For The Planet » a permis aux enfants de mieux connaître la vie des animaux pour davantage les protéger.

Chaque participant a reçu un kit composé d'un album images « Panini », des stickers et un bulletin de participation pour gagner un hôtel à insectes pour l'école.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves profitent des temps de pause méridienne ou d'accueil périscolaire pour participer à des ateliers en lien avec les événements saisonniers.

Pour le marché de la Saint-Nicolas samedi 4 décembre, les enfants ont confectionné des décorations de Noël. Des biscuits seront également mis en vente pour soutenir différents projets de l'école.

La culture portée par l'Intercommunalité



Le Pôle Culture et Vie Associative Médoc Cœur de Presqu'île vous propose chaque mois un programme culturel (théâtre, concert, animation...) sur notre territoire.

A la Salvathèque, le 20 octobre dernier un atelier **cartes postales sonores** a été accueilli avec beaucoup de joie. Les sons en décor et les mots pour le rythme ont permis à chaque enfant de 8 ans de créer une carte personnalisée.

Le 17 novembre c'est le SLAM qui était à l'honneur avec l'artiste MARAS. Grâce à l'expression artistique par les mots, les jeunes ont approché d'une manière ludique et créative le SLAM et ses facettes avec une initiation « **slam et beatbox** ».

Le 20 novembre les trois artistes rappeurs, slameurs et beatboxers ont donné un spectacle **Rhythm And Poetry** mêlant culture hip-hop et poésie contemporaine à la salle des Augustins à Vertheuil.

Pour ne pas manquer les rendez-vous proposés, suivez les dernières actualités sur le site de la CDC : www.medoc-cpi.fr et sur la page facebook : <https://www.facebook.com/Poleculturemcpj>

Le Smicotom : Mise en place d'un contrôle d'accès informatisé en déchèterie



Le 1^{er} janvier 2022 le Pass'Déchèteries sera indispensable pour accéder aux sites. Il est recommandé d'effectuer la demande dès maintenant sur la plateforme utilisateur :

<https://smicotom.e-reom.net>

Créez votre espace : vous recevrez un SMS avec un code de confirmation. Saisissez le code reçu. La création du compte est faite et génère automatiquement votre demande de Pass'. Après validation, vous recevrez votre identifiant, mot de passe et votre Pass'Déchèteries (sous forme de QR Code).

Face à l'afflux des demandes, les délais de traitement peuvent prendre plusieurs jours. Merci de patienter.

Les personnes ne disposant pas de connexion internet ou/et pas de Smartphone peuvent contacter le **N° Vert gratuit : 0800 505 508**. La demande peut également être faite par courrier au SMICOTOM 20 zone d'activités 33112 Saint-Laurent Médoc. Il faudra joindre impérativement un justificatif de domicile et les renseignements suivants : Nom, prénom du demandeur, adresse, n° de téléphone.

Si besoin, vous avez la possibilité de mentionner également le conjoint.

Le Club du 3^{ème} Age

Lors de l'assemblée générale du club il a été décidé d'organiser une sortie pour fêter la fin de l'année le dimanche 21 novembre au cabaret « Le Grain de Folie » à Artigues près Bordeaux. Après un repas festif les convives ont assisté à un spectacle de music-hall haut en couleur.

Le marché de la Saint-Nicolas

La 7^{ème} édition du marché de la Saint-Nicolas se déroulera samedi 4 décembre. Durant toute la journée, la vingtaine d'exposants proposera de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année : bijoux, maroquinerie, accessoires, décorations, aquarelles, épicerie fine, conserves, vin, champagne et vente de sapins.

De 10h30 à midi, les bénévoles de la Salvathèque proposeront des ateliers : écriture de lettre au Père Noël, création de décorations...

Le midi sous chapiteau, vous pourrez vous restaurer en famille ou entre amis (sans réservation mais présentation du pass'sanitaire obligatoire) : huîtres, assiette gourmande, crêpes, vin chaud, bière de Noël...

Les plus petits auront l'occasion de rencontrer le Père Noël dans les allées du marché. A 16h tous les enfants sont invités dans la salle polyvalente pour écouter des contes de Noël et participer au goûter.

Pour clôturer la journée, nous accueillerons à 17h30 des sonneurs de trompe de chasse.

Le port du masque sera obligatoire durant toute la manifestation.

Elections 2022

Les prochaines élections sont :

- l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022
- les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de la commune. Chaque jeune français est automatiquement enregistré s'il a été recensé dans sa commune à ses 16 ans.

Toutefois, il est recommandé de vérifier auprès du secrétariat de la mairie que l'inscription a bien été validée. Lors d'un déménagement, il est nécessaire de déclarer le changement d'adresse pour figurer sur les listes du nouveau domicile.

Atelier pour Bien Vieillir

Après la réunion d'information du lundi 22 novembre avec le slogan « Pas de retraite pour la fourchette » deux ateliers « Nutrition Santé Séniors » de 9 sessions se mettent en place en partenariat avec les caisses de retraite, l'association d'aide aux personnes âgées du Médoc (AAPAM) et le concours d'une diététicienne.

Le 1^{er} atelier est déjà planifié du 30 novembre au 8 février et le 2^{ème} verra le jour début 2022. C'est en toute convivialité que les deux groupes mettront en œuvre découvertes autour d'un repas partagé.

Le Noël des enfants de l'école

Comme chaque année nos écoliers attendent avec impatience les vacances de Noël... leur fête préférée. Mardi 14 décembre la municipalité aura le plaisir d'offrir aux enfants un goûter, suivi d'un spectacle de magie avec la marionnette ventriloque « TROULOULOU ».

Le « Père Noël » de passage à Saint-Sauveur, distribuera un cadeau à tous les élèves avec l'aide de la Mère Noël.

Le repas des aînés fait son retour

En 2020/2021, la municipalité a été obligée d'annuler le repas des aînés en raison de la crise sanitaire. Souhaitant à nouveau renouer avec la tradition et mettre à l'honneur les aînés de la commune, les membres du conseil municipal ont le plaisir d'inviter toutes les personnes d'au moins 65 ans, au repas le **dimanche 23 janvier 2022**, à 12h dans la salle-polyvalente. Pour participer à ce déjeuner dansant, il n'est pas encore trop tard, il suffit d'adresser votre inscription au secrétariat de la mairie.

Il est rappelé que le pass' sanitaire devra être présenté à cette occasion.

Infos' Saint Sauveur

N° 05 – Décembre 2021

Édité par la commune de Saint Sauveur

1, place du 19 mars 1962

Tél : 05 56 59 57 13

Mail : saint-sauveur-medoc@orange.fr

Directeur de publication : Serge RAYNAUD

Rédaction et coordination : la commission communication

Conception : Bernadette GONZALEZ

Impression : Par nos soins

Crédit photos : Commune de Saint Sauveur

Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal : à parution

